

GR 653 De Lahitte-Toupière à Anoye



MOYEN

Pédestre

ANOYE

Si les paysages parcourus par cette étape affichent une certaine continuité, alliant fond de vallées agricoles et collines boisées, ce tronçon du Chemin d'Arles est pour moitié bigourdan, pour moitié béarnais, puisqu'il quitte le département des Hautes-Pyrénées pour entrer dans celui des Pyrénées-Atlantiques. L'entrée en Béarn étant marqué par un beau point de vue sur la chaîne des Pyrénées.



Homologué FFRandonnée



Départ : ANOYE

Arrivée : ANOYE



Distance : 18.3 km



Dénivelé : 300 m



4h40

Appel d'urgence

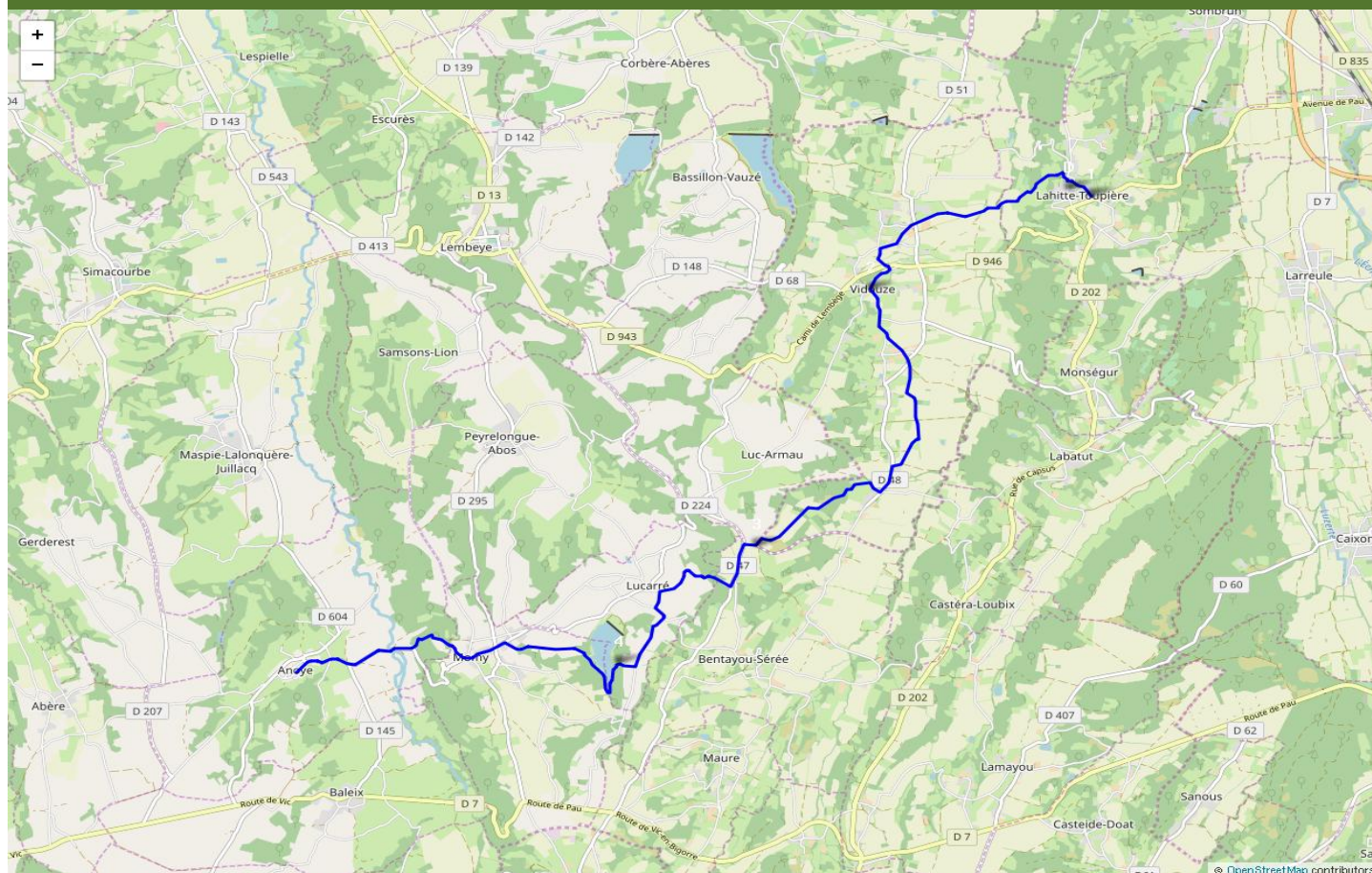


Les montagnes basques et béarnaises sont des espaces pastoraux. Evitez de partir avec votre chien. Dans tous les cas, tenez-le en laisse. Merci !



À ne pas manquer

• **Retenue du Petit Léés.** Réserve collinaire récente sur la commune de Lucarré, le plan d'eau du Petit Léés a pour vocation l'irrigation agricole. Il est un lieu de pause appréciable au trois quarts de l'étape, moment privilégié pour l'observation des foulques et colverts.



Étapes

1. Vidouze. Depuis l'église de Lahitte-Toupière, avancer rue de la Liberté (en laissant vite à gauche le chemin des Écoliers), jusqu'à atteindre une intersection avec chêne central et aire de repos à gauche (le GR653 arrive par un chemin à droite) : prendre la voie goudronnée à droite. Dès le premier virage, suivre à gauche le bien nommé chemin de Compostelle. Quelques mètres plus loin, se décaler de 15 m sur la route à droite, pour continuer sur un chemin en descente en face (maison n°41). Garder le chemin principal qui descend dans le bois en un lacet. A mi-pente, laisser les accès aux champs pour continuer en face sur le sentier. Il descend longuement vers la vallée du Louet. En partie basse, longer un champ vers la gauche et, en vue de la rivière, un léger crochet sur la gauche permet de trouver une passerelle qui enjambe le Louet (UTM 740 340 – 4815 560). Sur l'autre rive, emprunter l'unique chemin qui progresse vers la droite entre les champs de maïs (ignorer les chemins latéraux). Au carrefour du gîte Castain (accueil pèlerin), traverser la route et prolonger en face par la rue dite Cami de l'Arèu sur 50 m, puis choisir à gauche le Cami de Rombertes. Au carrefour suivant (triangle herbeux central), prolonger sur le bitume à droite. Au carrefour avec le Cami de Moulonguet (maison), quitter le goudron pour un chemin à gauche (borne incendie). Il rejoint très vite la D943, que l'on traverse prudemment pour grimper le sentier en face, puis la route qui suit vers la droite.

2. L'entrée dans les Pyrénées-Atlantiques. Place de la mairie de Vidouze (4,1 km / 1h00) (point d'eau) : suivre la rue horizontale à gauche de l'église (Cami de Lacoume). Laisser plus loin Cami de Lacoste (à droite) et Coste dou Haoure (à gauche) pour faire encore 200 m en face. A hauteur du Cami de Gauda, abandonner le goudron pour le sentier en légère descente à gauche. Au bout, dans le prolongement, traverser tout droit le quartier de Lacoume (élevages) par la rue principale. A la sortie, dans le premier virage à droite, choisir en face le chemin empierré ; il se divise immédiatement en deux branches (abreuvoir) : opter pour la branche de droite. 800 m plus loin, couper une piste (élevage de porcs) et marcher tout droit encore 300 m. Lieu de pause (table et banc) sur deux chênes (6,5 km / 1h35). Bifurquer sur le chemin à droite, puis aussitôt à gauche. Ignorer plus loin un chemin à droite, puis à gauche, pour marcher tout droit entre les champs. A la maison de Crang, longer la D48 vers la gauche sur 350 m. A l'entrée du hameau d'Arriagosse, tourner à droite sur le Cami de Peyroulat. Après le corps de ferme rénové, suivre le chemin de

terre qui monte tout de suite en décrivant un virage sur la gauche. Gravier ainsi la colline par une longue portion boisée. Sur le haut, garder le chemin principal ; il alterne entre bosquets et champs cultivés et découvre un point de vue sur le plateau sommital. Au bout de la traversée, parvenir sur une petite route marquant l'entrée dans les Pyrénées-Atlantiques.

3. La retenue du Petit Lées. Aller à droite sur 100 m pour rencontrer la D47 (nouveau point de vue) : longer prudemment le goudron vers la gauche, face aux montagnes. 600 m plus loin, à l'angle du premier bois, dévaler un chemin sur la droite (en lisière). Dans le bois, le sentier évite une palombière par un léger coude sur la gauche, puis descend toute la forêt. En partie basse, suivre la bordure d'un champ puis emprunter un chemin en face jusqu'à une passerelle en bois sur le ruisseau du Lées (UTM 736 605 – 4810 180). Sur l'autre rive, remonter sur la voie goudronnée. Aux premières maisons de Lucarré (intersection), emprunter une route vers la gauche (en face, accès au centre du village). 250 m après, au carrefour en T, suivre vers la gauche le chemin (goudronné) de la Carrere. Juste après le pont, bifurquer cette fois à droite sur le chemin du Lanamia. Après une côte dominant la ferme Haurie, la route traverse des champs au-delà des silos ; avancer à plat sur 500 m, jusqu'à trouver un chemin sur la droite. Bifurquer. Herbeux, il monte vers une ligne de crête puis descend en face vers les berges orientales de la retenue du Petit Lées.

4. Anoye. Empruntez le chemin herbeux vers la gauche ; il va franchir le ruisseau d'alimentation du plan d'eau à la pointe sud, puis revient vers le nord sur la berge opposée. Dépasser une aire de pique-nique et, 150 m après, quitter le tour du lac pour le chemin ascendant à gauche (le long d'un fossé). Après la barrière en bois, monter tout droit sur la voie goudronnée. Sur la colline, avancer parmi les premières maisons de Momy. Au carrefour en T (ruine), suivre la route vers la gauche. Au carrefour qui suit (prudence), garder la D224 en face pour rejoindre le centre de Momy. Depuis l'église Saint-Jacques de Momy (15,6 km / 4h00), prendre la route d'Anoye (D224) sur 30 m, puis bifurquer vite à droite sur un chemin herbeux, le long d'une haie. Descendre toujours tout droit en laissant les accès aux champs. En partie basse d'une forêt, retrouver la D224, à longer vers la droite. Passer sur un pont et rester en bordure de route, vers la droite à l'intersection, pour rallier le centre d'Anoye. Au carrefour de l'abribus, remonter à gauche la rue Saint-Jacques de Compostelle pour atteindre la place de la mairie et du gîte communal d'Anoye